

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 26 (1954)
Heft: 4

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habitation

ÉDITION

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement,
avenue Georgette 1, Lausanne.

COMITÉ DE PATRONAGE

LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte ;
M. A. Stalder, secrétaire du Cartel romand
d'hygiène sociale et morale ;
Virieux, architecte cantonal.

GENÈVE

E. Fatio, architecte ;
A. Guyonnet, architecte
Dr A. Montandon ;
E. Martin, architecte.

NEUCHÂTEL

F. Decker, architecte.

RÉDACTION

Pierre Jacquet, architecte.
Secrétariat de rédaction :
8, rue Gautier, Genève. Tél. 2 94 05

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. A. Maret.
Membres : MM. G. Borel, F. Gilliard,
A. Hœchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Tivoli 2, Lausanne
Chèques post. II. 66 22 Tél. (021) 22 60 43

Tous les membres des sociétés suivantes
reçoivent « Habitation »

- U. S. A. L. Section romande de l'Union
suisse pour l'amélioration du
logement ;
F. A. S. Section romande de la Fédération
des architectes suisses ;
S. C. H. Société coopérative d'habitation,
Lausanne ;
S. C. H. Société coopérative d'habitation,
Genève ;
S. A. L. Société pour l'amélioration du
logement, Genève ;
S. D. T. Société des dessinateurs et des
techniciens du canton de Vaud,
Lausanne ;
FAMILIA, Société coopérative d'habita-
tion ;
SYNTEC, Syndicat général des employés
techniques, Genève ;
F. O. M. H. A. B. Coopérative d'habitation,
Genève.

ABONNEMENTS

Suisse : Fr. 6.— par an. Etranger : Fr. 8.60
Prix du numéro (Suisse) : 60 ct.
Chèques postaux II. 66 22

Union suisse pour l'amélioration du logement

(Section romande)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Aux membres de la Section romande
de l'Union suisse pour l'amélioration du logement.

Messieurs,

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale de la Section
romande de l'U. S. A. L., le

samedi 24 avril 1954, à MONTREUX, à 14 heures,
à l'Hôtel Terminus (au-dessus du Buffet de la gare).

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mai 1953,
à Lausanne ;
2. Rapport du comité ;
3. Rapports du caissier et des vérificateurs des comptes ;
4. Election du comité. (En remplacement de feu M. Lateltin,
le Conseil d'Etat de Fribourg propose M. Roger Aebi, archi-
tecte cantonal) ;
5. Divers et propositions individuelles.

LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS BON MARCHÉ EST-ELLE POSSIBLE ?

Exposé de M. Marius Weiss, président de la Société coopérative
d'habitation de Lausanne.

Nous rappelons à nos membres qu'en vertu de l'art. 12 de
nos statuts, « les sociétés coopératives d'habitation, les fondations
et associations du logement ont droit à être représentées à l'assem-
blée générale à raison d'un délégué par cinquante logements ou
fraction de vingt-cinq logements au moins. Chaque délégué a
droit à une voix. Tous les autres membres de la section ont
également droit à une voix. »

L'assemblée générale sera précédée, le matin dès 10 h. 15,
par une visite de quelques groupes d'habitations de la région
montreusienne.

Pour le comité :

Le président :
A. Maret.

Le secrétaire adjoint :
B. Chavannes.

SOMMAIRE :

Adolphe Laverrière, architecte	9
La politique de construction en France	10
Union suisse pour l'amélioration du logement	11
La construction bon marché	12
Les services collectifs en Suède	13
La politique des loyers en Europe	16
Standards familiaux du logement	19
Le logement, service public ?	20
Une nouvelle profession : architecte coloriste	21
Les coopérateurs britanniques en faveur de la nationalisa- tion des terres	22
Renseignements commerciaux	24
Informations	24